

Service Culture et création artistique

DEMANDE DE SUBVENTION

2023

DOSSIER À RETOURNER

Par courrier :

Service Vie associative
Hôtel de Ville
Place Mendès-France – BP.88
38093 VILLEFONTAINE Cedex

Ou par courriel :

vie.associative@mairie-villefontaine.fr

AVANT LE 14 octobre 2022

Toute demande arrivée hors délai ne pourra être prise en compte

Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte

Pièces à joindre obligatoirement :

- Présent dossier intégralement complété et signé
- Bilan financier (dernier approuvé en assemblée générale) et, s'il y a lieu, les certificats comptables
- Compte-rendu de la dernière assemblée générale dont le rapport d'activités
- RIB/IBAN (relevé d'identité bancaire)

Pièces à joindre si non-communicées à ce jour :

- Statuts de l'association
- Copie de l'annonce de publicité au Journal officiel
- Récépissé de dépôt de déclaration de l'association en sous-préfecture
- Attestation d'assurance

Nom de l'association demandeuse :

SUBVENTION DEMANDEE POUR 2023 (montant total) :

L'instruction de votre dossier :

- Il est géré par le service Culture et création artistique.
- Toute subvention doit être votée par le Conseil Municipal. Suite à ce dernier, si une subvention vous est accordée, elle vous sera notifiée par courrier et la somme sera mandatée (c'est-à-dire versée, dès que toutes les pièces justificatives et notamment les pièces financières auront été fournies).

C'est pour respecter ce circuit obligatoire que nous vous remercions de respecter les délais et de compléter intégralement votre dossier sans oublier les pièces à joindre.

LA COMPOSITION DU DOSSIER

◆ **La fiche IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION :**

Elle permet de mettre à jour les données concernant l'association.

Elle sera notre référence pour vous contacter au cours de l'année 2023. Merci de la compléter, même si vous pensez que les informations n'ont pas changé...

◆ **La présentation générale de L'ACTIVITÉ DE VOTRE ASSOCIATION :**

Elle permet de mieux connaître votre projet associatif et l'activité globale de l'association. Cette partie présente le cadre général de l'association. Dans le budget général de l'association, apparaît la subvention globale demandée.

À ne pas confondre avec la présentation du projet 2022 qui est un zoom sur un aspect de l'activité.

◆ **Le BILAN DU PROJET 2022** (à remplir si vous avez perçu une subvention de la Ville en 2022)

Il expose le bilan des actions menées d'un point de vue qualitatif, quantitatif et financier. Si vous avez obtenu une subvention en 2022, il explique l'utilisation précise de la subvention.

◆ **PROJET 2023 PRESENTATION DU PROJET**

Elle vous permet de présenter une action que vous mènerez en 2023 et qui vous semble particulièrement significative, sur laquelle vous souhaitez attirer l'attention, une action phare de l'association en 2023. C'est un projet qui mobilisera particulièrement la subvention globale demandée.

Cette fiche vous permet de présenter votre projet d'un point de vue qualitatif, quantitatif et financier.

Dans chacune des 3 rubriques ci-contre, vous trouverez **un modèle identique de TABLEAU FINANCIER** pour présenter :

◆ **Le bilan financier 2022** = bilan financier global toutes activités confondues avec montant total de la subvention municipale obtenue en 2022.

◆ **Le budget prévisionnel 2023 DE L'ASSOCIATION** = budget global toutes activités confondues avec montant total de subvention demandée à la Ville.

La Ville est sensible à sa participation à des projets spécifiques. Cela lui permet de mieux comprendre à quelle action la subvention accordée va servir.

La Ville est notamment attentive :

- ✓ Au travail partenarial (opérations municipales, autres associations...),
- ✓ Aux actions qui touchent des publics spécifiques (action spécifique en direction des jeunes, des personnes en situation de handicap, des personnes âgées...) ou des quartiers spécifiques,
- ✓ Aux retours de communication sur les événements et les résultats de l'action,
- ✓ Aux démarches de financement de l'association (autofinancement, ventes diverses, autres recherches de financements publics ou privés...),
- ✓ À la formation des bénévoles (en interne ou en externe, pour les encadrants ou les membres du bureau),
- ✓ Au rayonnement de l'association à l'extérieur de la Ville et à l'image de la Ville.

N'hésitez pas à remplir cette fiche qui sera lue attentivement !

Les agents du service Culture et création artistique sont aussi là pour vous renseigner et vous accompagner.

☎04.74.96.70.01

vie.associative@mairie-villefontaine.fr

◆ IDENTITE DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association :

Adresse du siège social :

Courriel :

Téléphone :

Site internet :

Nom de contact :

Publication des données dans l'annuaire des associations de la Ville : OUI NON

Création de l'association :

Date : N° SIRET :

N° de déclaration en préfecture :

Nom de la compagnie d'assurance :

Numéro de police d'assurance :

Personne référente du dossier de subvention :

Nom :

Courriel :

Téléphone :

Bureau :

Président(e) :

Courriel :

Téléphone :

Vice-Président(e) :

Courriel :

Téléphone :

Trésorier (ère) :

Courriel :

Téléphone :

Secrétaire :

Courriel :

Téléphone :

Selon la loi informatique et libertés de protection des données personnelles, nous autorisez-

vous à : - diffuser les coordonnées de l'association aux demandeurs ? OUI NON

- diffuser les coordonnées nominatives aux demandeurs ? OUI NON

Le à

Signature :

◆ ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION

Date de la dernière Assemblée Générale :

Objet précis de l'association :

Public cible de l'association :

Rayonnement de l'activité de l'association :

Quartier(s) - lesquels :

communal

intercommunal

départemental

régional

national

international

Moyens humains de l'association :

Nombre de salariés permanents : soit Équivalents Temps Plein :

Nombre de salariés occasionnels (saisonniers, temporaires...) :

Nombre de bénévoles à l'année :

Nombre de bénévoles occasionnels :

Adhérents et cotisations :

Âge	Nombre d'adhérents	Nombre de licenciés	Nombre d'adhérents habitant Villefontaine	Montant des cotisations (ou tarifs appliqués pour les activités)	Commentaires
-10ans					
10-16 ans					
16-25 ans					
25-40 ans					
+40 ans					
TOTAL					

Montant des subventions communales perçues les années précédentes

2020 :

2021 :

2022 :

◆ **BILAN 2022 : COMPTE-RENDU FINANCIER**

DÉPENSES		RECETTES	
Cotisations :		Cotisation :	
Rémunération du personnel		- Adhérents	
Rémunération encadrement		- Licenciés	
Charges de sécurité sociale et prévoyance		Timbres	
Formation de l'encadrement		Ventes accessoires	
Formation des jeunes		Manifestations directes	
Personnel extérieur		Autres manifestations	
Documentation, abonnement		Ventes diverses	
Prime d'assurance		Revenus des prêts	
Investissement en matériel		Revenus des valeurs mobilières	
Petit équipement		Subvention Ville de Villefontaine	
Fournitures administratives			
Achats pour vente accessoires		Subvention hors municipalité	
Entretien et réparation matériel		- État	
Frais afférents aux activités		- Région	
Remboursement frais administratifs		- Département	
Frais postaux		- Autres (à préciser)	
Déplacements collectifs		Dons en espèces	
Subvention accordées		Dons de récompenses	
Reversement cartes et assurances		Équipement	
Reversement licences et divers		Déplacements	
Autres dépenses (à préciser)		Autres recettes (à préciser)	
-		-	
-		-	
TOTAL		TOTAL	

SOLDE EXERCICE 2022 : =

Le à

Signature :

◆ BILAN 2023 : PREVISIONNEL 2023

DÉPENSES		RECETTES	
Cotisations :		Cotisation :	
Rémunération du personnel		- Adhérents	
Rémunération encadrement		- Licenciés	
Charges de sécurité sociale et prévoyance		Timbres	
Formation de l'encadrement		Ventes accessoires	
Formation des jeunes		Manifestations directes	
Personnel extérieur		Autres manifestations	
Documentation, abonnement		Ventes diverses	
Prime d'assurance		Revenus des prêts	
Investissement en matériel		Revenus des valeurs mobilières	
Petit équipement		Subvention Ville de Villefontaine	
Fournitures administratives			
Achats pour vente accessoires		Subvention hors municipalité	
Entretien et réparation matériel		- État	
Frais afférents aux activités		- Région	
Remboursement frais administratifs		- Département	
Frais postaux		- Autres (à préciser)	
Déplacements collectifs		Dons en espèces	
Subvention accordées		Dons de récompenses	
Reversement cartes et assurances		Équipement	
Reversement licences et divers		Déplacements	
Autres dépenses (à préciser)		Autres recettes (à préciser)	
-		-	
-		-	
TOTAL		TOTAL	

SOLDE EXERCICE 2023 : =

Le à

Signature :